



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 08.01.2019

Numéro de publication: SR01-0000000358

Canton: GE

Entité de publication:

SOPAFIN SA, Route de La-Capite 13, 1223 Cologny

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Pictet Investment SA avec SOPAFIN SA

Organisation transférante:

Pictet Investment SA
CHE-115.568.215
Route de La-Capite 13
1223 Cologny

Organisation reprenante:

SOPAFIN SA
CHE-101.109.953
Route de La-Capite 13
1223 Cologny

Publication de la fusion dans la FOSC: 20.12.2018

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.
20.03.2019 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

SOPAFIN SA
Route de La-Capite 13
1223 Cologny